

## Euro 2016 : les écrans géants interdits en terrasse



C'est ce qu'a confirmé le secrétaire d'État aux Sports Thierry Braillard sur BFMTV le 9 juin.

Alors que la joie monte à la veille du coup d'envoi de l'Euro 2016 ce 10 juin, aussi vite que les craintes autour des "fan zones", Thierry Braillard explique ce jeudi qu'une "retransmission sur une terrasse, c'est obligatoirement amener un rassemblement autour de l'écran. Les forces de l'ordre n'ont pas les moyens de sécuriser cela", a-t-il déclaré sur BFMTV.

Pour les restaurants et les cafés, il est donc formellement interdit d'installer des écrans géants à l'extérieur de leur établissement, surtout pendant toute la durée de l'Euro 2016, jusqu'au 10 juillet. Une interdiction qui pourrait être prolongée, en plein état d'urgence, et avec le Tour De France, prévu pour juillet.

Pour les téléviseurs en revanche, il n'y a pas d'interdiction formelle au niveau national, a confirmé par exemple le 8 juin la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Les établissements qui disposent d'une terrasse doivent toutefois demander l'autorisation à leur mairie de placer une télévision à l'extérieur. Pour des raisons de sécurité, il est possible que cette demande soit rejetée.

Certains établissements ont même reçu l'ordre de baisser leur rideau pendant les matchs afin qu'aucune image ne soit visible de l'extérieur. Ces restrictions concernent en majorité les dix grandes villes qui disposent de "fan zones". Les autorisations ont été plus faciles à obtenir dans de plus petites communes, beaucoup moins exposées au risque. Pour les plus grandes villes, le mot d'ordre est "pas de rassemblement dehors".

"On peut voir le match dans un endroit fermé à partir du moment où il y a une sécurité, mais on ne peut pas faire de rassemblement dehors", a insisté Thierry Braillard.

**Lire aussi : [Euro 2016 : "J' préfère te prévenir", l'hymne officiel de la compétition](#)**